



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Chelsea

SÉANCE EXTRAORDINAIRE – 13 JANVIER 2026

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Chelsea tenue le 13 janvier 2026 à 19 h à la salle du conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, au 216, chemin d'Old Chelsea, dans la Municipalité de Chelsea, Québec.

ÉTAIENT PRÉSENTS les conseillères Marie-Claude Renaud, Susan Young et Rita Jain, et les conseillers Dominic Labrie, Greg McGuire et Donald Dery, sous la présidence du Maire Brian Nolan.

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS M. Robert Binette, Directeur général par intérim, Me Charles-Hervé Aka, Directeur des affaires juridiques et greffier, Mme Ghislaine Grenier, Responsable des ressources humaines et des communications par intérim et Mme Marie-Pier Drolet, Conseillère en communication numérique et en graphisme.

CONVOCATION

Tous les membres du conseil ont été dûment convoqués.

QUORUM

Le Maire ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare l'assemblée ouverte à 19 h 06.

VOTE

À moins d'indication contraire dans le présent procès-verbal, le Maire se prévaut de son privilège prévu à l'article 161 du *Code municipal du Québec* ([LRQ, c C-27.1](#)) en s'abstenant de voter.

01-26

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Rita Jain, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette séance, soit et est par la présente adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

02-26

APPROBATION DU PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Renaud, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu d'adopter le programme quinquennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027, 2028, 2029 et 2030 prévoyant les dépenses d'investissement et les revenus, financements et affectations suivants:



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Chelsea**

No de résolution
ou annotation

SÉANCE EXTRAORDINAIRE – 13 JANVIER 2026

02-26 (suite)

IMMOBILISATIONS					
	2026	2027	2028	2029	2030
Administration générale	302 000 \$	60 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Sécurité publique	212 800 \$	485 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	1 120 000 \$
Transport	7 455 250 \$	1 744 000 \$	2 378 500 \$	4 455 000 \$	4 191 000 \$
Hygiène de milieu	1 371 500 \$	5 200 000 \$	7 000 000 \$	0 \$	0 \$
Loisirs et culture	871 700 \$	1 782 500 \$	1 857 000 \$	345 000 \$	800 000 \$
Total des investissements	10 213 250 \$	9 271 500 \$	11 255 500 \$	4 820 000 \$	6 111 000 \$

REVENUS, FINANCEMENTS ET AFFECTATIONS					
	2026	2027	2028	2029	2030
Transferts & contributions	2 859 420 \$	9 500 \$	280 000 \$	60 000 \$	240 000 \$
Autres revenus parcs et terrains de jeux	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Financement à long terme (ensemble)	5 795 162 \$	4 071 000 \$	3 940 500 \$	4 740 000 \$	5 851 000 \$
Financement à long terme (secteur)	1 335 998 \$	5 150 000 \$	7 000 000 \$	0 \$	0 \$
Affectation activités de fonctionnement	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Affectation fonds de roulement	175 000 \$	41 000 \$	35 000 \$	20 000 \$	20 000 \$
Affectation surplus fonctionnement affecté	47 670 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Total revenus, financement et affectations	10 213 250 \$	9 271 500 \$	11 255 500 \$	4 820 000 \$	6 111 000 \$

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

03-26

**APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR
L'EXERCICE FINANCIER 2026**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que les prévisions budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2026 soient adoptées comme suit :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Chelsea

SÉANCE EXTRAORDINAIRE – 13 JANVIER 2026

03-26 (suite)

	Budget 2026
	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	
Revenus	
Taxes	22 758 020
Compensation tenant lieu de taxes	922 254
Transferts	1 337 355
Services rendus	1 850 788
Imposition de droits	2 770 965
Amendes et pénalités	288 200
Intérêts	405 000
Autres revenus	180 965
	30 513 547
Charges	
Administration générale	(4 867 103)
Sécurité publique	(5 406 649)
Transport	(7 404)
	353)
Hygiène du milieu	(5 492 717)
Santé et bien-être	(72 780)
Aménagement, urbanisme et développement	(1 389 457)
Loisirs et culture	(4 600 914)
Frais de financement	(2 279)
	870)
	(31 513 843)
Conciliation à des fins fiscales	
Amortissement	4 297 778
Produit de cession / Gain sur disposition	0
Remboursement ou produit de cession	0
Placement – réduction de valeur	0
Financement à long terme des activités de fonctionnement	62 500
Remboursement de la dette à long terme	(3 785 307)
Affectation – activités d'investissement	0
Affectation – excédent de fonctionnement non affecté	0
Affectation – excédent de fonctionnement affecté	517 755
Affectation – réserves financières et fonds réservés	(157 928)
Affectation – dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	65 498
	1 000 296
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	0

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Chelsea

SÉANCE EXTRAORDINAIRE – 13 JANVIER 2026

04-26

DISTRIBUTION DU RÉSUMÉ DU BUDGET 2026

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Susan Young, appuyé par la conseillère Marie-Claude Renaud et résolu que conformément à l'article 957 du *Code municipal* (RLRQ, c. C-27.1), un document explicatif du Budget 2026 et du Programme quinquennal d'immobilisations de la Municipalité soit distribué à chaque adresse civique lors de l'envoi des comptes de taxes 2026.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Greffier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05-26

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donald Déry, appuyé par le conseiller Greg McGuire et résolu que cette séance extraordinaire soit levée à 20 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Me Charles-Hervé Aka
Directeur des affaires juridiques et greffier

Brian Nolan
Maire